UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

Communiqué de l'USP du 23 novembre 2026

En défense de la liberté de manifester, en défense de la démocratie, aux côtés de la jeunesse en lutte

Dès le 6 octobre[1], nous soutenions le mouvement lycéen, né deux semaines auparavant dans les lycées de départements d'outre-mer puis dans des lycées de banlieues parisiennes. Ce mouvement s'est étendu, est devenu celui d'une génération, la génération Z, qui a fait preuve d'inventivité, d'humour – parfois désespéré –, d'une solidarité admirable.
Face à cette mobilisation, nous condamnions « une répression policière d'une violence inouïe face à des mineurs ».

Depuis la violence répressive n'a cessé d'empirer dramatiquement.
Dans un communiqué inter associatifs (CGT, FSU, etc.) du 4 novembre[2], nous lisons : « (...)Nous assistons à une bascule autoritaire : non seulement le gouvernement s'affranchit des règles légales, mais il a des pratiques déloyales puisque les préfets, après avoir négocié le parcours des manifestations avec les syndicats, changent d'avis et prennent des arrêtés d'interdiction au dernier moment, sans réel motif et en grande impréparation, en ne permettant généralement pas l'exercice d'un recours.(...) Non content d'empêcher le déroulement des manifestations, reléguées à la périphérie des villes, conformément au souhait du chef de l'État, le gouvernement choisit de dévoyer la **législation antiterroriste** pour permettre des interdictions de manifestation individuelles de façon déguisée**.**(...)**Le procédé des Micas** (mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance, loi Silt) aboutit au même effet en permettant d'empêcher des personnes de sortir d'un périmètre et donc de se rendre sur une manifestation. Il faut noter qu'un amendement du gouvernement au **projet de loi dite « casseur-payeur »** (votée au Sénat) prévoit de donner à l'exécutif le pouvoir de décider d'une interdiction individuelle de paraître sur des manifestations.(...) Nos organisations dénoncent le choix du gouvernement de **nier la liberté fondamentale de manifester**, et de dévoyer le droit pour empêcher toute voix discordante et dissuader de s'engager dans des contestations sociales.

Le 9 paraissait une déclaration commune à la LDH, à l'Unef et à l'USL : le ministre de l'Intérieur « a refusé de reconnaître les violences commises par les forces de l'ordre depuis le début du mouvement. Il a maintenu que le recours à la force avait toujours été « nécessaire et proportionné » alors que des personnes manifestant pacifiquement ont subi des violences, que des jeunes ont été blessés, mutilés, et que de nombreux témoignages, vidéos et constats médicaux documentent des usages de la force disproportionnés, ayant pour conséquence **ce qui s'apparente à des blessures de guerre**. **(...)** .En niant les faits, en se défaussant sur la justice et en refusant tout engagement, le ministère de l'Intérieur s'affranchit de ces exigences. Ce n'est pas seulement un désaccord politique : **ce sont des attaques contre l'État de droit. »** Ils décident de « saisir une nouvelle fois le Haut-Commissariat de l'ONU et le Comité des droits de l'enfant. »[3]

La presse nous informe que le nombre de personnes interpellées depuis le début de la mobilisation a dépassé en un mois et demi celui des Gilets jaunes sur plus d'une année. Enfin, le nombre de mineur·es blessé·es et mutilé·es ne connaît aucun équivalent dans l'histoire récente du pays.[4]
Une synthèse provisoire est proposée par Attac[6] : « Depuis le début de l'année scolaire, les mobilisations massives de la jeunesse puis contre la vie chère se heurtent à une répression d'une ampleur inédite. En quelques semaines, **les digues de l'État de droit sautent les unes après les autres**. Derrière cette bascule autoritaire, un pouvoir prêt à tout pour imposer une politique injuste au service des ultra-riches et des grandes entreprises. ». (Rappelons qu'Attac[5] a lancé une pétition sur le site de l'Assemblée nationale, aujourd'hui signée par 170 000 personnes, afin de d**emander l'interdiction des armes mutilantes et des techniques d'interpellation létale.)**

Bref, Nos libertés sont en danger. Les violences policières sont systématiques, contre les jeunes racisés et les autres jeunes, contre les syndicalistes. La responsabilité des hiérarchies de la police et de la gendarmerie est engagée, les preuves s'en multiplient, les « syndicats » de police dans leur ensemble sont des officines liées à l'extrême-droite et à la droite, et enfin, le ministre de l'Intérieur Laurent Nunez confirme qu'il est inconditionnellement soutien des exactions policières, son déni des violences policières est systématique.

C'est une dérive liberticide qui est en cours, une « bascule autoritaire ». Les gardes à vue sont effectuées concernant par milliers des jeunes, là encore tout particulièrement racisés. C'est l'usage d'armes de guerre qui est faite contre la jeunesse, c'est l'usage grotesque et terrifiant de l'arsenal antiterroriste que nous constatons. Ce sont **des attaques contre l'État de droit** qui sont faites par ce gouvernement avec le soutien de toutes les droites et des extrême droites ravies. La liberté de manifester est menacée quand tant de jeunes et de moins jeunes vont manifester avec détermination, mais avec la peur au ventre, non sans raison.
Dans notre pays comme dans de nombreux pays d'Europe, d'Amérique et du monde, la jeunesse, la GenZ, de l'Inde à l'Italie et à la France, s'impose comme force décisive.
En cette période électorale déjà là, face à cette jeunesse, se multiplient des violences policières systémiques. Un racisme, systémique lui aussi, est dénoncé par des fractions de plus en plus importantes de la jeunesse. Nous sonnons l'alerte, nous sommes solidaires de cette jeunesse en lutte, nous rejoindrons les fronts de la gauche syndicale, associative et politique qui ne manqueront pas de se développer.

1. USP, 6 octobre. https://www.uspsy.fr/?p=27392
2. https://www.ldh-france.org/atteinte-a-letat-de-droit-illegalismes-administratifs/
3. https://www.ldh-france.org/lintersyndicale-lyceenne-et-etudiante-a-ete-recue-le-29-octobre-par-le-ministere-de-linterieur-apres-plusieurs-semaines-de-mobilisation-de-la-jeunesse-marquees-par-des-violences-p/
4. Sur les blessés et mutilés on peut lire le bilan tenté par notre collègue chirurgien, Laurent Thines : https://blogs.mediapart.fr/jonathan-gensburger/blog/111126/violences-detat
5. https://france.attac.org/se-mobiliser/contre-la-repression-et-le-racisme-pour-les-libertes-publiques/article/manifester-n-est-pas-un-crime-c-est-un-acte-de-resistance

---

Pascal Boissel, vice-président
Charles-Olivier Pons, président